OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS

MENTION D'INFORMATION RELATIVE A L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Dans le cadre de la demande, nous recueillons des données personnelles vous concernant qui feront l'objet d'un traitement automatisé. Le responsable de traitement est l'Office Public de l'Habitat du Gers.

Soucieux du respect de la règlementation relative à la Protection des données (loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et Règlement du Parlement Européen et du Conseil n°2016/679 du 27 avril 2016), nous tenons également à vous informer que l'Office Public de l'Habitat du Gers a nommé un Délégué à la Protection des Données, la société Data Privacy Management System (DPMS)/The Neoshields.

La finalité de ce traitement est d'assurer l'instruction de votre dossier et l'étude en commission d'attribution des logements et d'examens d'occupation des logements, sur la base notre mission d'intérêt public.

Les données collectées concernent le demandeur de logement, le cas échéant le conjoint ou co-titulaire du bail, les personnes à charge du demandeur ou du co-titulaire du bail et de l'employeur.

Les données collectées sont :

- des données d'identification (nom, prénom, adresse, téléphone, email, date de naissance, numéro de sécurité sociale, livret de famille …),
- des données d'identification (nom, prénom, adresse, téléphone, email, date de naissance, numéro de sécurité sociale, livret de famille …)
- des données de vie personnelle (situation familiale, composition du foyer, motif de la demande …)
- des données de vie professionnelle (profession, employeur …)
- des données d'ordre financier (revenu fiscal de référence, ressources mensuelles, avis d'imposition …)
- des données dites sensibles concernant la santé si vous êtes handicapés.

Ces données sont accessibles à des personnes habilitées de l'OPH32 et aux bailleurs sociaux ayant accès au Système national d'enregistrement de la demande de logement social (SNE), aux collectivités territoriales, aux autres réservataires de logement mentionnés à l'article R 441-2-6 du Code de la construction et de l'habitation et aux organismes de contrôle comme l'ANCOLS.

Vos informations seront conservées pendant toute la durée nécessaire à l'instruction de votre demande. Votre demande a une durée de validité d'un an, que vous pouvez renouveler. Sans renouvellement, vos demandes sont radiées. Elles seront conservées pour une durée maximale de 5 ans pour répondre aux obligations légales et de contrôle.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, votre droit d'opposition et de portabilité.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l'Office Public de l'Habitat du Gers, situé au 71 rue Jeanne d'Albret 32000 Auch ou par mail à rgpd@oph32.fr. Un justificatif d'identité pourra vous être demandé en cas de doute raisonnable sur votre identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez contacter la CNIL (+ d'infos sur cnil.fr).